

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIÉ

Séance du 8 septembre 2025

Délibération n° 2025.09.53

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Coût horaire pour l’occupation régulière de la salle Aurore par les associations

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 3 mars 2025 fixant un tarif de location pour les habitants de Lancié uniquement accordant ainsi la gratuité aux associations Lanceronnes qui utilisent cette salle pour leurs manifestations.

Il expose ensuite que plusieurs associations souhaitent utiliser la salle Aurore pour leurs activités hebdomadaires et qu'il convient de définir les conditions d'occupation dans ces cas-là.

Le conseil municipal estime qu'il convient de responsabiliser les utilisateurs afin de les sensibiliser aux coûts de chauffage/éclairage et d'entretien.

Après en avoir débattu et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer à **5€ de l'heure** l'utilisation de la salle Aurore, toute heure commencée étant due.
La facturation sera trimestrielle et établie au vu du planning des réservations fourni en début d'année.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

**Le Maire,
Jacky MENICHON**



**Le secrétaire,
Gilles ASSANT**

